

Feuille officielle du district de La Neuveville

No 11 - Vendredi 22 mars 2013



Commune de La Neuveville

www.neuveville.ch

veuillez vous référer au site pour adresse e-mail

Avis de construction

Requérant : M. Alain Sunier, chemin Mol 2, 2525 Le Landeron.

Auteur du projet : M. Norbert Oechsli, chemin des Peupliers 11, 2520 La Neuveville.

Projet : Création de 4 places de stationnement à l'est du bâtiment existant, au chemin des Prés-Guétins 45, sur la parcelle no 775, ban de La Neuveville.

Zone : H3.

Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 15 mars 2013 au 15 avril 2013. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, chemin de la Plage 2, CP 63, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 15 mars 2013
Services techniques de La Neuveville

Avis de construction

Requérant et auteur du projet : FG Consulting Sàrl, par M. Francis Gerz, rue de l'Hôpital 15, 2520 La Neuveville.

Projet : Remplacement des fenêtres existantes par de nouvelles fenêtres en bois avec petits-bois extérieurs, aux 2^{ème} et 3^{ème} étages, en façade est, à la rue du Collège 23, sur la parcelle no 307, ban de La Neuveville.

Zone : Plan de quartier « Vieille Ville ».

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 22 mars 2013 au 22 avril 2013. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, chemin de la Plage 2, CP 63, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 22 mars 2013
Services techniques de La Neuveville

Appel d'urgence

Tél. 117 **Police, appel d'urgence**

Tél. 118 **Feu, appel d'urgence**

Tél. 144 **Ambulances, appel d'urgence**

Tél. 145 **Intoxications, appels d'urgence**

Tél. 147 **Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes**

INFORMATION

Mesdames, Messieurs, chers clients,

Nos services vont prochainement procéder au relevé des compteurs d'électricité.

Ces relevés sont planifiés comme suit :

**Du lundi 11 mars 2013
au vendredi 05 avril 2013.**

Nous vous remercions par avance de réserver un bon accueil à notre personnel chargé de ces relevés.

Au cas où vous seriez absents pendant cette période, merci de nous informer comment accéder aux compteurs.

Pour tous renseignements ou pour nous transmettre vous-mêmes vos relevés :

• Téléphone : **032 752 10 10**, par courriel : facturation@neuveville.ch ou directement sur notre site internet www.laneuveville.ch

Meilleures salutations

DÉPARTEMENT DES FINANCES
Service commercial & facturation
SERVICES INDUSTRIELS

MOBILITY EST DISPONIBLE À LA NEUVEVILLE

Comme vous le savez certainement un véhicule Mobility est disponible pour la population, à La Neuveville !

Mobility est un service de partage de voitures (Car-sharing) performant dans toute la Suisse. Ce concept s'adresse aux personnes désirant utiliser un véhicule pour se déplacer dans une région définie sur une courte durée pour des raisons professionnelles ou privées. La tarification comprend le nombre de kilomètres effectués ainsi que la durée d'utilisation du véhicule.

Les abonnés de ce service de partage de voiture ont la possibilité dès maintenant de réserver la voiture mise à disposition à La Neuveville. Mobility offre aux utilisateurs de La Neuveville un véhicule confortable de type Renault Mégane.

Pour pouvoir disposer de cette offre étendue sur toute la Suisse, il est indispensable de s'abonner par téléphone au 0848 824 812 ou sur le site internet www.mobility.ch.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez également vous adresser à l'administration communale de La Neuveville au 032 752 10 80
Commune de La Neuveville

Police cantonale à La Neuveville

032 346 88 81



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EPURATION
DES EAUX DU LANDERON, DE LIGNIERES,
LA NEUVEVILLE ET NODS

**SÉANCE DU CONSEIL INTERCOMMUNAL DU SIEL
LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL INTERCOMMUNAL DU SIEL AURA LIEU LE
mardi 26 mars 2013, à 18h30**

au bureau de la Step, au Landeron.

Ordre du jour

1. Appel
2. Procès-verbal no 27 du mardi 19 février 2013
3. Communications et informations diverses
4. Rapport de gestion 2012
5. Comptes 2012
 - .1 rapport de la fiduciaire
 - .2 rapport des vérificateurs
 - .3 adoption de la création d'une réserve sur investissement
 - .4 adoption des comptes 2012
6. Rapport d'exploitation 2012 du chef de station
7. Divers

Les séances du Conseil intercommunal sont ouvertes au public. Toutes les personnes intéressées peuvent y assister et sont les bienvenues.

COMITÉ DU SIEL

Avis de construction

Requérante : Mme Annelise Gafner, route du Château 22, 2520 La Neuveville.

Auteur du projet : M. Jean-Claude Paroz, route du Château 22, 2520 La Neuveville.

Projet : Rénovation de la façade ouest (couleur identique à l'existante), à la route du Château 22, sur la parcelle no 200, ban de La Neuveville.

Zone : Plan de quartier « Vieille Ville ».

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 22 mars 2013 au 22 avril 2013. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, chemin de la Plage 2, CP 63, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 22 mars 2013
Services techniques de La Neuveville

Pharmacie

Week-end et jours fériés
le 0842 24 24 vous renseigne
Pendant la semaine: 0844 843 842

Médecin

Numéro d'urgence si votre médecin traitant n'est pas atteignable : **No 0900 900 024** (1.95/min).

Dentiste

La Neuveville, Cerlier, Anet, Täuffelen, Perles Longeau, Brügg, Nidau, Bienne. Les soins du service dentaire d'urgence sont payables au comptant.

0900 903 903 (Numéro payant Fr. 3.- min)



Commune de Nods

Heures d'ouverture: lundi 16 h 00 - 18 h 00 - Me et Je 9 h 30 - 11 h 30

Adm. Communale - Place du Village 5 - 2518 Nods / commune@nods.ch - www.nods.ch

Horaire de la déchetterie

La déchetterie de Nods est ouverte tous les lundis et samedis des semaines paires, soit les jours mentionnés ci-après:

MARS
Samedi 23
Lundi 25

de 9 h 30 à 11 h 30

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire

ADMINISTRATION COMMUNALE

COUPURE D'EAU

A des fins de recherche de fuites, l'eau sera coupée momentanément par quartier durant la nuit uniquement dès ce week-end et durant la semaine prochaine.

Merci de votre compréhension.

Administration communale

PERMIS DE CONSTRUIRE

La commission des constructions vous rappelle qu'il est généralement nécessaire d'obtenir un permis de construire **AVANT** toute transformation, construction, ou rénovation. De même certains aménagements extérieurs sont également soumis à autorisation. En ce qui concerne **les bâtiments protégés**, aucune modification ne doit être entreprise sans avoir consulté au préalable le service compétent (services des monuments historiques à Tramelan).

Les frais de remise en état et les tracasseries qui découlent de travaux non autorisés sont bien supérieurs à ceux d'une demande d'autorisation !

L'administration communale se tient volontiers à votre disposition pour tout renseignement.

Police des constructions

Appel d'urgence

Tél. 147 Aide téléphonique pour les enfants

PLANNING FAMILIAL AU CENTRE HOSPITALIER DE BIENNE

Les conseils sont gratuits, en toute confidentialité, également pour les mineurs sur rdv.

- grossesse désirée ou imprévue.
- contraception (remise de la "pilule du lendemain")
- sexualité • conseil collectif des élèves concernant la contraception.

Tél. 032 324 24 15 Centre hospitalier de Bienne, 2501 Bienne. www.szb-chb.ch

Suite à la retraite anticipée du titulaire, la commune mixte de Nods recherche pour le 1^{er} novembre 2013 ou date à convenir, une personne dynamique en tant que

Responsable de la voirie de la commune de Nods

Taux d'occupation : 100 %

Profil exigé :

- CFC des branches du bâtiment, du génie civil, de mécanique, ou formation équivalente ;
- Sens des responsabilités et de l'organisation, expérience de conduite du personnel
- Permis de conduire cat. B et pratique de la conduite d'un tracteur ;
- Disposition à accomplir un service de piquet et un horaire irrégulier ;
- Aisance dans les contacts ;
- Domicile de préférence dans notre commune ou à proximité ;
- Connaissances de base en informatique (word, excel) ;
- Flexibilité indispensable

Tâches : activités multiples et variées d'entretien des routes, des canalisations, des espaces verts, du cimetière, des véhicules et outils...

Service hivernal

(cahier des charges à disposition sur www.nods.ch)

Nous offrons : Activité autonome et variée

Place de travail stable et indépendante

Conditions d'emploi modernes selon règlement communal ou à défaut législation sur le personnel de l'Etat de Berne

Offre : Votre dossier de candidature doit être adressé par courrier jusqu'au 30 avril 2013, au plus tard, à l'administration communale, Place du Village 5, 2518 Nods avec la mention postulation.

CONSEIL COMMUNAL

Avis de construction

Requérants : Jean & Véronique Aubry, Impasse des Lutins 24, 2518 Nods

Auteur du projet : Véronique Aubry, Impasse des Lutins 24, 2518 Nods

Projet : Construction d'un couvert en bois couleur mélèze et pose d'un SPA sur RF 2553 du ban de Nods, Impasse des Lutins 24, 2518 Nods

Zone : Plan de quartier « Pierre-Grise Est »

Dérogation : Aucune

Dimensions : suivant plans et profils

Protection des eaux : S 3

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).
Nods, le 22.03.13

Administration communale

Avis de construction

Requérant : Pierre Reist, Route de Lignièrès 5, 2518 Nods

Auteur du projet : Pierre Reist, Route de Lignièrès 5, 2518 Nods

Projet : Pose d'un tank refroidisseur de 25'000 l pour le stockage de sous-produits de fabrication et pose d'une nouvelle cheminée en acier inoxydable en façade Ouest, sur RF 164 du ban de Nods, Route de Lignièrès 5, 2518 Nods

Zone : Village ancien

Dérogation : Aucune

Dimensions : suivant plans

Protection des eaux : S 3

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).
Nods, le 22.03.13

Administration communale

Appel d'urgence

Tél. 145 Intoxications

Appel d'urgence

Tél. 144 Ambulances



Commune de Lamboing

E-mail: commune_lamboing@bluewin.ch
Site internet: www.lamboing.ch

DECHETTERIE INTERCOMMUNALE DIESSE-LAMBOING

Nous informons la population que la déchetterie sera fermée le **30 mars 2013, samedi de Pâques**.

Avec le passage à l'heure d'été dans la nuit du 30 au 31 mars 2013, les heures d'ouverture de la déchetterie seront les suivantes dès le 3 avril 2013 :

16h00 à 17h30 les mercredis

10h00 à 11h30 les samedis (pas de changements)

Nous remercions la population de respecter les consignes des responsables présents.

L'administration

FOIRE DE LAMBOING

Une ambiance chaleureuse, un temps magnifique... La fête fut belle malgré la température un peu basse.

Le comité de la Foire de Lamboing remercie toutes les personnes qui d'une façon ou d'une autre ont contribué au bon déroulement de la manifestation. Rendez-vous à l'année prochaine !

Le comité

Commune mixte de Lamboing

INCINÉRATION DES DÉCHETS EN PLEIN AIR

Les travaux de jardin ont commencé !

Nous rappelons à la population les règles en vigueur à ce sujet :

- Seuls des déchets naturels secs provenant des forêts, des champs et des jardins peuvent être brûlés, pour autant que le feu ne dégage que peu de fumée. Dans la pratique, cela signifie que le dégagement de fumée ne devrait pas durer plus de 10 minutes. Cette durée correspond au laps de temps nécessaire jusqu'à ce que le feu se transforme en brasier. Lorsque le feu est vif, la combustion de la matière est totale et le dégagement de fumée n'est presque plus perceptible.

- Les mauvaises herbes et autres déchets végétaux qui ne peuvent être valorisés devraient pouvoir être brûlés à l'endroit d'où ils proviennent, c'est-à-dire loin des habitations.

- **L'élimination des emballages ou autres déchets de ce type est proscrite.**

Nous prions les personnes de se conformer à ces directives afin d'éviter que des plaintes ne soit déposées.

Administration communale

Nouvelles de l'administration

Examen des offres et des structures (EOS 2014)

Une première étude sommaire de BAKBASEL avait montré, l'automne dernier, que les dépenses du canton de Berne consacrées au financement des services publics sont globalement équivalentes, voire légèrement inférieures, aux dépenses moyennes des autres cantons. Une étude affinée réalisée sur les différents secteurs d'activité vient corroborer ces résultats, en faisant apparaître certains écarts par rapport à la moyenne, négatifs ou positifs selon les secteurs. La prochaine étape consiste maintenant, pour les Directions, à proposer des moyens d'adapter les offres et les structures sur la base des objectifs fixés. Avec le concours de la Commission des finances, le Conseil-exécutif procédera ensuite à l'évaluation politique de leurs propositions. Il consignera ses conclusions définitives dans un rapport, qu'il présentera au Grand Conseil en août prochain.

Tablant sur un déficit structurel cantonal de l'ordre de 400 à 450 millions de francs, le Conseil-exécutif a lancé le projet « Examen des offres et des structures 2014 (EOS 2014) » en août dernier. Placé sous la direction du professeur Urs Müller (ancien directeur et économiste en chef de BAKBASEL), ce projet a pour objectif de rééquilibrer durablement le budget le plus rapidement possible.

Résultat de la 1^{re} phase : capacité financière inférieure à la moyenne, dépenses publiques

dans la moyenne

Au cours de la première phase de l'EOS 2014, réalisée en automne dernier, BAK Basel Economics SA (BAKBASEL) avait analysé la situation financière et l'offre de services du canton de Berne. Une première étude sommaire avait montré, à la mi-novembre dernier, que la capacité financière du canton est inférieure de 25% à la moyenne suisse et qu'elle remonte à 85% environ après correction par la péréquation financière. Dans le même temps, l'analyse avait aussi fait apparaître que le montant des dépenses cantonales consacrées au financement des services publics est, quant à lui, peu ou prou équivalent à la moyenne suisse (cf. communiqué de presse du 18 décembre 2012). Pour compenser cette moindre capacité financière, la population doit supporter une charge fiscale supérieure à la moyenne nationale d'environ 17%, ce qui place le canton de Berne en 18^e position dans le classement intercantonal pour ce qui est de la charge fiscale des personnes physiques.

Résultat de la 2^e phase : offre cantonale dans la moyenne nationale

Dans une deuxième phase, BAKBASEL a classé les tâches cantonales en une trentaine de secteurs, puis les a comparées avec le niveau de l'offre d'autres cantons. L'institut d'études économiques a présenté les résultats de cette étude affinée des différents secteurs d'activité au Conseil-exécutif en février dernier. Si ces résultats confirment que les dépenses du canton consacrées au financement des services publics sont globalement dans la moyenne de celles des autres cantons, ils font apparaître certains écarts par rapport à la moyenne, négatifs ou positifs selon

les secteurs.

Les données comparatives recueillies par BAKBASEL se fondent sur les statistiques de l'Administration fédérale des finances. Les Directions procéderont à la vérification de leur plausibilité au printemps 2013, car elles ne sont pas toujours d'emblée transposables aux réalités cantonales (définition des secteurs d'activité, attribution des dépenses à ces secteurs). De plus, le fait que la répartition des tâches entre canton et communes ne soit pas réglementée de la même manière dans tous les cantons complique encore la comparaison des différents secteurs.

Lancement de la 3^e phase: propositions d'adaptation des offres et des structures

Le Conseil-exécutif vient de lancer la troisième phase de l'examen des offres et des structures. Pour ce faire, il a chargé les Directions, parallèlement au contrôle des données, de proposer des adaptations des offres et des structures dans les différents secteurs pour alléger le budget de 450 millions de francs, soit du montant du déficit structurel. Les Directions doivent mettre en évidence les répercussions d'une élimination du déficit structurel du canton uniquement par une adaptation des offres et des structures. On estime que ces mesures, qui restent à définir, ramèneraient le niveau des dépenses cantonales bien en deçà de la moyenne suisse. En procédant de la sorte, le gouvernement entend montrer la forme que pourraient prendre les allègements budgétaires et faire la lumière sur les incidences que ces décisions auraient sur les services publics.

**Commune****mixte de Diesse**www.diesse.ch
commune@diesse.ch**CONCOURS DE PHOTOGRAPHIES**

De nos jours, il est assez facile de faire une photo d'une bonne qualité technique, mais faire une bonne image est tout aussi difficile qu'il y a 150 ans au début de la photographie. Pour encourager tous les photographes habitants le Plateau de Diesse, un grand concours photographique est lancé dans le cadre de la Fête Villageoise de Diesse.

Le concours est ouvert à tous les habitants du Plateau de Diesse, quel que soit leur âge, quel que soit l'appareil utilisé pour faire les photos et quelle que soit l'expérience du photographe. Le concours comporte trois sections : couleur (thème libre), monochrome (thème libre) et une image avec un titre tiré d'un long métrage du cinéma. Il y aura aussi deux prix spéciaux : un pour la meilleure photo réalisée par quelqu'un de moins de 15 ans et l'autre pour la meilleure image sur la nature.

Le règlement du concours et le bordereau d'inscription sont à télécharger du site web <http://cine-diesse.wix.com/2013>

Ce concours est soutenu par plusieurs sponsors dont Ilford Imaging Switzerland GmbH, PhotoVision (Biel/Bienne) et Parc Chasseral.

TELERESEAU

Suite aux travaux d'élargissement de l'autoroute A5, certaines adaptations liées à plusieurs câbles à fibres optiques devront être entrepris.

La date retenue pour ces travaux a été fixée au :

**Mardi 26 mars 2013 dès 24h00
jusqu'au mercredi 27 mars 2013 à 06h30**

Durant ce laps de temps, toutes les liaisons avec les utilisateurs suivants seront interrompues, soit :

- Vidéo 2000 : pour les liaisons sur Thielle-Wavre, Enges, Cornaux, Cressier, Le Landeron, La Neuveville, Lignières, Lamboing, Prêles, Diesse, Nods. Tous les services seront coupés (radio, TV, accès Internet et téléphonie).

les liaisons interrompues seront remises progressivement en service dès 4h00 jusqu'à 6h30 du matin. En cas de non fonctionnement, prendre contact au 079/409 28 18 ou 079/683 63 54.

RENCONTRE DES AINES

La prochaine rencontre aura lieu le samedi 23 mars 2013. Le rendez-vous est à 15h00 au Battoir. Une animation sera proposée suivie d'un repas en fin de journée. Les éventuelles questions ou compléments d'information, sont à adresser à la responsable, Mme Brigitte Dubois-dit-Bonclaude au 079 382 52 15.

Administration communale

NOTRE PLATEAU D'ANTAN

Suite à l'exposition de photos, vue et racontée par les aînés de Diesse, « Notre Plateau d'Antan » en 2011, M. Tucker Richard en a fait un livre photo, magnifique témoignage du passé, dont un exemplaire a été offert à la commune. Le livre peut être consulté à l'administration communale. Il est possible de commander un exemplaire auprès de M. Tucker au prix de fr. 95.-.

Administration communale

**DECHETTERIE INTERCOMMUNALE
DIESE-LAMBOING**

Nous informons la population que la déchetterie sera fermée le **30 mars 2013, samedi de Pâques**.

Avec le passage à l'heure d'été dans la nuit du 30 au 31 mars 2013, les heures d'ouverture de la déchetterie seront les suivantes dès le 3 avril 2013 :

16h00 à 17h30 les mercredis

10h00 à 11h30 les samedis (pas de changements)

Nous remercions la population de respecter les consignes des responsables présents.

L'administration

Appel d'urgence

Tél. 144 Ambulances

**Nouvelles de l'administration****Débat avec les jeunes autour
de sujets politiques d'actualité**

La 11^e édition de la Journée bernoise de la jeunesse au Grand Conseil sera consacrée aux sujets d'actualité que sont la migration, les mesures d'économie, la mobilité et l'aménagement du territoire, la vie nocturne à Berne et le tournant énergétique. Cette manifestation, qui se tiendra jeudi prochain (21 mars), réunira une centaine de jeunes, dont une quinzaine du Jura bernois, à l'Hôtel du gouvernement (Rathaus), à Berne, où ils rencontreront les députés et leur exposeront leurs préoccupations.

Migration, mesures d'économie, mobilité et aménagement du territoire, vie nocturne à Berne et tournant énergétique : ce sont là les sujets dont les jeunes discuteront jeudi 21 mars, à l'Hôtel du gouvernement, à l'occasion de la Journée bernoise de la jeunesse au Grand Conseil. Après les discussions en groupes, les jeunes présenteront leurs conclusions et leurs propositions en séance plénière. Le conseiller d'Etat Christoph Neuhaus, directeur de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques, clora ensuite la manifestation.

La Journée de la jeunesse au Grand Conseil est organisée par l'Office cantonal des mineurs en colla-

boration avec les parlements des jeunes et les associations de jeunesse du canton. Son objectif est de favoriser la rencontre et le dialogue entre les jeunes et les membres du Grand Conseil. Elle permet aux jeunes de faire la connaissance des députés, et à ces derniers de découvrir le potentiel de la jeunesse. Enfin, elle donne l'occasion aux jeunes de pousser les parlementaires cantonaux à s'engager en faveur de leurs revendications.

**Filière ES santé francophone à St-Imier:
Projet-pilote limité à deux volées**

Le directeur de l'instruction publique du canton de Berne, le conseiller d'Etat Bernhard Pulver, a décidé de limiter le projet-pilote de filière ES santé francophone, à St-Imier, en cours depuis septembre 2012, à deux volées.

Le projet ne comprendra donc pas d'autre volée que les deux actuellement en activité, à savoir celle admise en septembre 2012 et celle admise en février 2013. Ces deux volées mèneront évidemment leurs études durant les trois années prévues par les plans de formation. L'évaluation du projet-pilote portera ainsi sur ces deux volées.

Cette décision a dû être prise à la suite de l'admission d'élèves extra-cantonaux dans la filière par le Centre de formation professionnelle Berne franco-

phone (ceff). Cette admission était contraire aux directives de la Direction de l'instruction publique et contredisait l'engagement pris devant les cantons romands de n'admettre durant la phase pilote que des personnes domiciliées dans le canton de Berne; des cantons romands qui avaient convenu, il y a dix ans, que la formation supérieure dans le domaine santé ne se ferait qu'au niveau HES.

Notons qu'une stricte limitation des admissions aux ressortissants bernois aurait cependant aussi pu soulever des problèmes juridiques, notamment par rapport à l'égalité de traitement et au principe de libre-passage.

La procédure de reconnaissance suit son cours

Comme prévu lors du lancement du projet-pilote, la procédure de reconnaissance auprès du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) suivra son cours. Un rapport d'évaluation sera publié et une discussion sur les suites éventuelles à donner sera ouverte avec les cantons romands et les milieux intéressés sur cette base. D'ici là, les organisations du monde du travail, les institutions du domaine de la santé ainsi que les milieux politiques régionaux auront un rôle-clé à jouer pour faire valoir la pertinence d'une telle filière.



Commune de Prêles

www.preles.ch
secretariat@preles.ch

DECHETTERIE COMMUNALE

Récupération

des déchets triés

(verre, aluminium, fer blanc, piles, carton, PET, huiles usagées, capsules Nespresso)
Par souci de gain de place, nous vous rappelons qu'il est indispensable de

plier vos cartons.

Nous tenons également à vous signaler que l'élimination de l'aluminium nous occasionne une légère rétribution financière, raison pour laquelle ce type de déchet est évidemment le bienvenu.

Accès aux bennes

Accès aux bennes
Ouverture les samedis et lundis
de 10h00 à 11h00

Merci d'avance de votre collaboration

HORAIRE 2013 - GUICHET & TÉLÉPHONE

Guichet

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	11h00 - 13h00	16h00 - 18h00
Mardi	fermé	fermé
Mercredi	09h00 - 11h00	13h30 - 15h30
Jedi	07h30 - 11h30	fermé
Vendredi	fermé	fermé

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous.

Téléphone (032 315 16 40)

Jours	Matin	Après-midi
Lundi au jeudi	09h30 - 11h30	13h30 - 15h30
Vendredi	fermé	fermé

Attention: si vous avez besoin de renseignements *pointus*, venez de préférence:

- Lundi toute la journée et jeudi matin pour les taxes et factures.
- Lundi matin et mercredi toute la journée pour le contrôle des habitants et étrangers.

FERMETURE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE ET DE LA DECHETTERIE DURANT LES FÊTES DE PÂQUES

En raison des Fêtes de Pâques, l'administration municipale sera fermée le **vendredi 29 mars 2013** et le **lundi 1^{er} avril 2013**. La permanence téléphonique sera à nouveau assurée depuis le mardi 2 avril 2013 à 09h30. Le guichet quant à lui sera à nouveau ouvert selon l'horaire habituel, soit mercredi 3 avril 2013 dès 09h00.

La déchetterie sera fermée le **samedi 30 mars 2013** et le **lundi 1^{er} avril 2013**.

Nous vous souhaitons de très belles Fêtes de Pâques.

L'administration municipale

BIBLIOBUS

Stationnement à Prêles en 2013
à l'Est du bâtiment administratif
de 13h30 à 14h30

Samedi 6 avril, 20 avril, 4 mai, 18 mai, 1 juin, 15 juin, 29 juin, 17 août, 31 août, 14 septembre, 28 septembre, 12 octobre, 26 octobre, 9 novembre, 23 novembre, 7 décembre, 21 décembre.

AUX AYANTS DROIT DE VOTE EN MATIÈRE COMMUNALE

CONVOCA TION

à l'Assemblée municipale du 26 mars 2013
à 20h00 à la halle polyvalente

ORDRE DU JOUR

1. COMMISSION DU CHAUFFAGE À DISTANCE
a. Présentation de la pré-étude

2. APPROBATION D'UN CRÉDIT D'ENGAGEMENT DE CHF. 74'000 POUR LE DÉPLACEMENT DES CONDUITES D'EAU POTABLE ET D'EAUX USÉES DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION DU BÂTIMENT DE LA BOURGEOISIE

a. Présentation du dossier
b. Approbation d'un crédit d'engagement de CHF. 74'000 pour le déplacement des conduites d'eau potable et d'eaux usées dans le cadre de la construction du bâtiment de la Bourgeoisie.

3. APPROBATION D'UN CRÉDIT D'ENGAGEMENT DE FR. 130'000 POUR LA RÉFECTION DES ROUTES COMMUNALES

a. Présentation du dossier
b. Approbation d'un crédit d'engagement de CHF. 130'000 pour la réfection des routes communales.

4. REFECTION DU CHEMIN CHAMP-FAVRE

a. Présentation du dossier
b. Décision quant à la réalisation de cette réfection
c. Décision quant à l'installation d'un éclairage public
d. Décision quant à l'emplacement de l'éclairage public (nord ou sud du chemin)
e. Décision quant au type d'éclairage (vapeur de sodium ou LED)

5. DECISION DE PRINCIPE POUR AMERLIORER L'ISOLATION DU TOIT DE LA HALLE POLYVALENTE ET INSTALLER DES PANNEAUX SOLAIRES SUR L'ENTIER DU TOIT DANS LE CADRE D'UN PARTENARIAT PRIVÉ-PUBLIC

a. Présentation du dossier
b. Décision de principe de l'Assemblée municipale déléguant la compétence au Conseil municipal pour l'étude de l'amélioration de l'isolation du toit de la halle polyvalente et la pose de panneaux solaires.

6. INFORMATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

a. Fusion des communes
b. Horaire élargi de la déchetterie et installation d'une nouvelle benne pour déchets de chantier
c. Inauguration de la place de jeux du funiculaire, le 1^{er} juin 2013
d. Inventaire des routes

7. DIVERS ET IMPREVUS

Informations :

Les documents sont déposés en consultation au bureau communal durant les heures d'ouverture de l'administration municipale.

Les citoyennes et citoyens suisses âgés de 18 ans révolus et domiciliés dans la commune depuis trois mois au moins ont le droit de vote. Les autorités municipales se réservent le droit de contrôler l'identité des ayants droit de vote en matière communale.
Prêles, le 22 février 2013

RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS DE JARDIN EN 2013

Les vignettes vertes 2013 vont être envoyées fin mars aux abonnés avec la facture. Le prix de celle-ci est inchangé et se monte à Fr. 80.- (TVA comprise) pour l'année 2013.

Les personnes **ne souhaitant plus bénéficier** de ce service, sont priées de résilier leur abonnement par téléphone au 032 315 16 40 ou par courriel à finances@preles.ch **jusqu'au vendredi 22 mars 2013**.

Les citoyens qui ne sont pas encore abonnés, peuvent commander la vignette 2013 par téléphone au 032 315 16 40 ou par courriel à finances@preles.ch. Ils la recevront à domicile avec une facture.

Une benne est déjà à disposition devant la déchetterie pour les abonnés, ainsi que les personnes qui auraient déjà passé commande de la vignette 2013.

Nous rappelons que la quantité de déchets verts n'est pas limitée. Toutefois, nous comptons sur le bon sens de chacun afin de limiter leur quantité de déchets. Le gazon peut être laissé sur les pelouses ou déposé autour des arbres et arbustes de votre propriété. Les branches peuvent être brûlées, pour autant qu'elles soient sèches et que le feu ne dure pas plus d'une dizaine de minutes.

La déchetterie est interdite aux paysagistes et aux professions de ce genre, à l'exception des travaux d'entretien sur les propriétés situées sur la commune de Prêles. Pour cela, les paysagistes doivent être munis de la vignette du propriétaire.

Il est à relever qu'une vignette est **valable pour une propriété**. Les propriétaires de plusieurs biens doivent se munir d'une vignette pour chacun d'entre eux.

Nous vous rappelons également qu'il est **interdit de déposer des déchets verts le dimanche**. Nous vous remercions de bien vouloir vous conformer à cette prescription, par respect pour les citoyens avoisinant la déchetterie.

L'administration municipale

Avis de construction

Requérant : Löffel Jean-Daniel, La Praye 42, 2523 Lignières

Auteur du projet : Bureau d'arch. GUYOT Pierre-Alain, R. du Temple 93, 2405 La Chaux-du-Milieu

Lieu : Parcelle no 2476 de la commune de Prêles, Le Bas de la Praye

Zone : Agricole

Projet : Construction d'une remise à machines

Genre de construction : Façades: Tôles thermolaquées brunes. Toit: 2 pans / 29° / Tôles thermolaquées rouges

Dimensions : Selon plans déposés

Dérogation : Aucune

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement et peuvent être consultés à l'administration municipale, durant les heures d'ouvertures, jusqu'au 22 avril 2013.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 22 mars 2013 au 22 avril 2013. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à l'administration municipale de Prêles, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 22 mars 2013

L'administration municipale



Commune de Prêles

www.preles.ch
secretariat@preles.ch

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'EMBELLISSEMENT, PRELES



8^{ème} Chasse aux œufs à Prêles

La Société de Développement et d'Embellissement de Prêles a le plaisir d'inviter, petits et grands, à la chasse aux œufs de Pâques qui aura lieu :

Lundi de Pâques



Date : Lundi de Pâques, 1^{er} avril 2013
 Heure : 11h00
 Lieu de départ : Place de parc de l'Hôtel de l'Ours
 Place de parc : Selon signalisation en place (Sur Montet, Derrière Montet, La Coudre)
 Zones de recherche : Selon plan déposé au départ de la chasse. La sécurité de tous les enfants est sous l'entière responsabilité de leurs parents !!!
 Restauration : Grillades et boissons organisées par l'Hôtel de l'Ours sur sa grande terrasse.

Participation gratuite Surprises à gagner

Nouvelles de l'administration

Dépôt de la déclaration d'impôt

La date-limite de dépôt de la déclaration d'impôt, que ce soit en ligne sur www.taxme.ch ou par courrier, est fixée au 15 mars. Les personnes exerçant une activité indépendante ont, quant à elles,

jusqu'au 15 mai pour remettre la leur. Si ce délai est trop court, il est possible de le prolonger en ligne ou en s'adressant à l'Intendance des impôts soit par téléphone, soit par courrier. La prolongation de délai en ligne est gratuite pour autant que le délai ne dépasse pas le 15 septembre (elle est facturée 10 francs pour tout délai plus important, sachant que le délai ne peut pas être prolongé au-delà du 15 novembre). Par contre, les prolongations par téléphone ou par courrier sont facturées 20 francs.

Avis de construction

Requérant : Konrad Schumacher, Le Crêt de Fourmis 7, 2515 Prêles

Auteur du projet : GLB Seeland, Baumgartner Jürg Projektleiter Oekonomie, Grenzstrasse 25, 3250 Lyss

Lieu : Parcelle no 2147 de la commune de Prêles, Route de Châtillon 10

Zone : Agricole

Projet : Agrandissement de l'étable à vaches laitières

Genre de construction : Façades : Bois et béton / gris-brun. Toit : Toit en selle / 12°-16° / Eternit brun

Dimensions : Selon plans déposés

Dérogation : A l'art. 59 al. 1 du RCC, longueur bâtiment à 80 m en lieu et place de 50 m.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement et peuvent être consultés à l'administration municipale, durant les heures d'ouvertures, jusqu'au 22 avril 2013.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 22 mars 2013 au 22 avril 2013. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à l'administration municipale de Prêles, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 22 mars 2013

L'administration municipale

Avis de construction

Requérants : Aline et Nico Stranieri, Vue des Alpes 20, 2515 Prêles

Auteur du projet : Atelier d'arch. le K Rei Vert, Reynald Hasler, Ville 19, 2525 Le Landeron

Lieu : Parcelle no 2283 de la commune de Prêles, Vue des Alpes 20

Zone : H2

Projet : Agrandissement de la villa existante et création de deux chambres à coucher et d'une salle de bain

Genre de construction : Façades : Briques T.-C., isolation périphérique, crépi / beige. Toit : 2 pans / 20° / Tuiles T.-C. brunes

Dimensions : Selon plans déposés

Dérogation : Aucune.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement et peuvent être consultés à l'administration municipale, durant les heures d'ouvertures, jusqu'au 22 avril 2013.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 22 mars 2013 au 22 avril 2013. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à l'administration municipale de Prêles, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 22 mars 2013

L'administration municipale

Les yeux d'enfants! devraient voir!

Chaque minute dans le monde, un enfant devient aveugle. Cela ne devrait pas arriver. Une opération de la cataracte ne coûte que 50 francs. Rendez aujourd'hui la vue à un aveugle!

CBM Case postale, 2002 Neuchâtel
 Tél. 032 724 84 12
www.cbmc.org
 Mission chrétienne pour les aveugles
 Donor: CP 87-19253-5



Dans nos paroisses

Paroisse réformée de La Neuveville

Vendredi

15h45 Cycle I culte de l'enfance: Rdv aux Epancheurs pour la journée mondiale de l'eau

Samedi

9h Catéchismes : 5e + 9e, Maison de paroisse

Dimanche 24 mars

10h, Culte des Rameaux avec sainte Cène à la Blanche église

John Ebbutt, pasteur

Lectures : Luc 19, 28-40

Cantiques : 33-35 ; 12-01 ; 33-32 ; 44-02 ; 33-02

Mercredi-saint 27 mars

10h Recueillement à la Salle Schwander

14h 30 Chœur du mercredi à la Maison de paroisse

19h Blanche Eglise, recueillement dans l'esprit de Taizé, chants, silence, méditation

Jeudi-saint 28 mars

Culte dans les homes :

10h30 Mon Repos - 15h Montagu

19h Blanche Eglise, recueillement dans l'esprit de Taizé, chants, silence, méditation et sainte Cène.

La Blanche Eglise est ouverte de 10h à 17h

A votre service, pasteur John Ebbutt 078 648 57 23

Tél. n° d'urgence : 0848 20 25 20

www.paref2520.ch - info@paref2520.ch

Kirchgemeinde Pilgerweg Bielensee

Sonntag 24. März

10.15 Uhr, Kirche Ligerz: Gottesdienst am Palmsonntag mit den Goldenen KonfirmandInnen der ehemaligen Kirchgemeinden Twann&Tüscherz-Alfermée sowie Ligerz, Karin Schneider und Vita Tümping (Musik) und Pfrn. Brigitte Affolter.

Amtswochen

18. März bis 6. April: Pfrn. Brigitte Affolter 078 623 34 35

Paroisse catholique de La Neuveville

Dimanche 24 mars

10h Messe à l'église paroissiale / Dimanche des Rameaux et de la Passion

Mardi Saint 26 mars

10h30 Messe à Mon repos

Mercredi Saint 27 mars

19h Célébration pénitentielle / possibilité de confession individuelle

Jeudi Saint 28 mars

20h Messe à l'église paroissiale

Vendredi Saint 29 mars

15h Célébration de la Passion

Samedi Saint 30 mars

20h30 Messe de la veillée pascale à l'église paroissiale

Dimanche 31 mars

10h Dimanche de Pâques / la résurrection du Seigneur

Caté en mars

4^{ème} : le 22.03.2013 de 15h30 à 16h30.

5^{ème} et 6^{ème} : 22.03.2013 de 16h30 à 18h.

Site Internet : www.cathberne.ch/laneuveville

Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Cultes des Rameaux

Dimanche 24 mars, 10h00, Eglise de Diesse, pasteur Stéphane Rouèche

Cultes de Vendredi-saint et Pâques

Vendredi 29 mars 10h00, Eglise de Diesse avec la participation du Choeur l'Arzillière; Dimanche 31 mars, 10h00, Eglise de Diesse

Service de voiture

Pour vous rendre au culte : 9h35 Funi Prêles ; 9h40 école Prêles ; 9h45 Poste Lamboing et si le culte à lieu à Nods

: 9h50 centre du village de Diesse ; Si le culte a lieu à La Neuveville : 9h30 Funi Prêles ; 9h35 école Prêles ; 9h40 Poste Lamboing ; 9h45 centre du village de Diesse

Contact

Président : M. Pierre-André Luteschlager

032 315 24 40, lauten@hispeed.ch

Pasteur : Stéphane Rouèche,

032 315 27 37, strouche@gmail.com

Paroisse de Nods

Dimanche 24 mars

Nods: Culte des Rameaux. 10h Sainte Cène.

Mercredi 27 mars

Nods: Rencontre du cycle I. 14h-16h, avec Mmes Noverraz, Winkelmann. Travail sur Joseph.

Vendredi 29 mars

Diesse: Culte du Vendredi Saint . 10h Sainte Cène.

Dimanche 31 mars

Nods. Marche de Pâques pour petits et grands. Rendez vous vers l'Eglise à 7h40. Départ pour la marche à 7h45. Petit déjeuner pour tous, dès 8h15 à la salle de paroisse.

Culte de Pâques, musical avec: Marie-Claire Charpillot, Orgue. Magali Winkelmann, saxophone. 10h. Sainte Cène.

Le 1^{er} mercredi du mois, de 9h. à 10h. "Méditation et prière". Le 3^{ème} mercredi du mois, "Rencontre et partage biblique", de 20h à 21h.15.

Permanence du pasteur

Mme Laurence Tartar : Lundi, mardi et mercredi de 8h à 12h, salle de paroisse, pour toutes demandes, entretiens, préparation mariage, et baptême.

Visites à domicile

Sur demande, ou rendez vous. Lundi mardi, mercredi après midi. 14h à 17h30.

Urgences

Toute la semaine, du lundi au samedi. Téléphone : 079 904 16 84.

Informations : Pasteur

Mme Laurence Tartar. Téléphone: 032 751 70 82. Natel : 079 904 16 84. E.Mail : laurencetartar@gmail.com

Eglise adventiste de La Neuveville

Samedi 23 mars

9h15 : L'église à l'étude

10h30 : Culte, pasteur : M. Burnier

Eglise de l'Abri, La Neuveville

Vendredi

Journée mondiale de l'eau aux Epancheurs avec soutien en faveur des ONG Morija et Medair

Heure de Joie (5ème et 6ème année) de 19h00 à 21h00, chez famille Geiser, Route de Neuchâtel 18

Dimanche 24 mars

10h00 Brunch culte aux Epancheurs avec le pasteur Didier Suter

- Culte de l'enfance: 3ème à 6ème année scolaire

- Explorateurs : 1ère enfantine à 2ème année scolaire

- Garderie

Mardi

Forum des hommes de 6h25 à 7h00

Mercredi

Au café des dames 9h15 à 11h00

www.labri.ch – tél : 032 751 36 65



PAROISSE RÉFORMÉE DE NODS

CONCERT DE GOSPEL

Samedi 30 mars, Eglise de Nods, 19h30

Par le groupe "Women for God" sous la Direction de Gilliane Lehmann

Diplômée pour l'enseignement du chant, Gilliane Lehmann a créé, en 2003, dans le cadre de son école, un groupe de Gospel féminin, désireux de transmettre la joie profonde de l'Evangile.

Cordiale bienvenue à chacune et chacun
Collecte à l'issue du concert

Agenda

SERVICE SOCIAL POUR MALADIES RESPIRATOIRES ET DE LONGUE DUREE DU DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

Rue Rechberger 5, tél. 032 322 24 29, 2502 Bienne.
Du lundi au vendredi de 8 à 16 heures

SERVICE DE MAINTIEN A DOMICILE

DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

Soins infirmiers, aide familiale et ménagère. Rte de Neuchâtel 19
Tél. 032 751 40 61 Fax 032 751 40 62

ASSOCIATION DU SERVICE BÉNÉVOLE 7 SUR 7

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide?
Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc.)
Visites. Renseignements: lundi- vendredi de 9h à 10h30.
Tél. 032 752 10 77.

CARTONS DU COEUR, BIENNE ET ENVIRONS

Solidarité contre la détresse matérielle. Tél. 032 342 21 11, lundi, mardi, mercredi & vendredi de 9h à 10h45. Juillet-août lundi, mercredi & vendredi. www.cartonsducoeur-bielbienne.ch

SECRÉTARIAT DE LA PAROISSE REFORMEE

Le secrétariat, Grand-Rue 13, est ouvert lundi de 8h30- 11h30 & 14h-17h, au vendredi, jeudi fermé ou sur rdv. Bibliothèque pour les enfants et présence pastorale le mercredi de 15h30 à 17h. Tél. n° d'urgence: 0848 20 25 20
Tél. 032 751 10 35 - Courriel: info@paref2520.ch

SECRÉTARIAT DE LA PAROISSE CATHOLIQUE

Le secrétariat, rue des Mornets 19 dans l'annexe côté place de parc, est ouvert mardi et jeudi matin de 10 h à 12 h.
Adresse postale: case postale 213, 2520 La Neuveville.
Tél. 032 751 28 38 (répondeur).
Adresse e-mail: laneuveville@cathberne.ch
Site internet: www.cathberne.ch/laneuveville

COURS DE SAUVETEURS (permis de conduire)

Inscriptions: tél 032 751 16 34. Madeleine Landry

BUREAU D'INFORMATION SOCIALE (BIS)

Tél. 032 945 17 17. Renseignements, informations, rédaction de lettres et demandes diverses.

ADMINISTRATION DU CIMETIERE DE LA NEUVEVILLE

Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26 - Fax 032 751 60 48

SERVICE PAYANT DE BUS DURANT LE WEEK-END

Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h00
Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

BOULANGERIE DE SERVICE : Agazzi - La Neuveville

JURA BERNOIS TOURISME, Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville. Infos et manifestations sous www.jurabernois.ch.

Tél. 032 751 49 49, Fax: 032 751 28 70, Courriel: laneuveville@jurabernois.ch.

FONDATION DE L'HÔTEL DE VILLE. MUSÉE, LE LANDERON

Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanche de 14h30 à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois au Landeron. Tous les samedis et dimanches du 13 avril au 20 mai 2013, de 14h30 à 17h30 exposition Ivan Moscatelli "Là-haut sur la montagne"

MUSEE D'ART & D'HISTOIRE DE LA NEUVEVILLE

Du 4 mai au 2 juin 2013 : L'exposition du Prix Design Suisse 2011/2012, après sa tournée mondiale, se termine au Musée d'Art et d'Histoire de La Neuveville. Le vernissage aura lieu le 03 mai 2013 à 18h00.

www.museelaneuveville.ch – musee.laneuveville@bluewin.ch
Renseignement : Office du tourisme tourisme, tel : 032 751 49 49

CAFE THEATRE DE LA TOUR DE RIVE - LA NEUVEVILLE

Vendredi 22.03.2013 à 20h30

Amis du Masque - théâtre

Samedi 23.03.2013 à 20h30

Amis du Masque - théâtre

Dimanche 24.03.2013 à 17h00

Amis du Masque - théâtre

